HAL
open science

Les Archives de l'Action Catholique Mexicaine

Mathias Gardet

To cite this version:

Mathias Gardet. Les Archives de l'Action Catholique Mexicaine. Histoire et Sociétés de l'Amérique latine, 1997, 5, p. 27-36. hal-02965539

HAL Id: hal-02965539

https://univ-paris8.hal.science/hal-02965539v1

Submitted on 13 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Archives de l'Action Catholique Mexicaine

De la rue Serapio Rendon aux Lomas de Santa Fe

par Mathias Gardet, historien, PR en sciences de l'éducation, université de Paris 8

publié dans *Histoire et sociétés de l'Amérique latine*, n°5, 1997, p. 27-36

Dans le dernier numéro de la revue, j'ai mentionné la découverte que j'avais faite des archives de l'Action Catholique Mexicaine (ACM) en 1987[1]. J'avais évoqué alors cette exploration un brin surréaliste dans les caves de la junte centrale actuelle de cette organisation, où je n'avais pas manqué d'être surpris par l'ampleur et l'organisation de ce fonds, même si depuis une vingtaine d'années, il semblait totalement à l'abandon. Mon dernier séjour au Mexique, en juin 1996, me permet aujourd'hui de vous présenter des suites heureuses pour le destin de ces archives. Les négociations entamées à mon départ en 1993, avec l'Université Ibéroaméricaine, ont bel et bien débouché. C'est donc avec plaisir que je peux vous annoncer la remise effective des archives à l'Université selon un contrat signé en bonne et due forme, ainsi que l'avancée spectaculaire du classement qui rend aujourd'hui pratiquement disponible au public les archives dans leur intégralité.

Avant d'aborder le plan de classement, son contenu et les conditions de consultation, je voudrais m'attarder un instant sur la signature de ce contrat, dernière opération dans la lente constitution du fonds.

La formule retenue pour ce contrat est celle du *comodato* qui correspond en France au contrat de dépôt. Ce contrat a, de fait, à lui seul, valeur d'archive. Si l'on regarde en effet ses clauses et le nom des signataires, on ne manque pas de retrouver nombre de clins d'oeil aux problématiques abordées dans mes recherches[2]. Ce contrat a ainsi l'originalité d'être signé entre deux associations : *Domus* et *UIA*.

L'association *Domus*, constituée le 25 octobre 1962, se déclare propriétaire des archives des différents organismes nationaux de l'Action Catholique Mexicaine. Cette association, directement issue de l'ACM, est domiciliée dans les locaux de la junte centrale au 43 rue Serapio Rendon, au centre de la ville de Mexico. Elle est présidée par un laïque[3] : Jorge Sotelo Regil. Elle entretient un rapport de subordination à la plus haute hiérarchie catholique, puisque les deux témoins d'honneur qui apposent leur signature à ce contrat ne sont autres que Mgr. Manuel Samaniego B., évêque de Cuatitlán et président de la commission épiscopale pour l'apostolat des laïques et Mgr. Carlos Talavera Ramirez, évêque de Coatzacoalcos, chargé de l'ACM au sein de ce même comité épiscopal. Par ailleurs, en cas de dissolution ou de disparition de *Domus*, tous ses droits et obligations reviendraient automatiquement à la Conférence de l'Episcopat Mexicain (CEM). *Domus* est donc une association de laïques catholiques mais, à l'image de l'ACM, elle est sous l'étroit contrôle et dépendance de la hiérarchie.

---

1. Mathias Gardet, "Eglise du silence ou silence de l'Eglise ? Débat autour de l'historiographie de l'Eglise au Mexique entre 1929 et 1960", *Histoire et Sociétés de l'Amérique Latine*, n°4, mai 1996, pp. 213-220.

2. Mathias Gardet, *Jeunesse d'Eglise, Jeunesse d'Etat au Mexique, 1929-1945*, thèse de doctorat d'histoire, Paris I, 1996.

3. Pour la rédaction de ma thèse, j'avais choisi plutôt l'orthographe "laïc" pour désigner ces chrétiens baptisés, militants qui ne font pas partie du clergé. Depuis lors, poursuivant mes recherches sur des mouvements catholiques français, comme les Orphelins apprentis d'Auteuil, je me suis aperçu que l'orthographe "laïque", même pour désigner un objet masculin, était très généralement employée sur toute cette période et j'ai décidé de l'adopter. Les différents orthographes et acceptations de ce mot montre bien toute l'ambiguïté qu'il recouvre.

Plus original encore, l'autre association signataire du contrat est l'Université Ibéroaméricaine (UIA), déclarée en tant qu'association civile le 20 septembre 1954. Il est de plus précisé dans le contrat qu'elle a obtenu la reconnaissance officielle de la validité de ses études de baccalauréat et de ses études supérieures, par décret présidentiel du 27 avril 1981[4]. Nous nous retrouvons donc directement confronté au problème du statut de l'éducation privée au Mexique et de sa reconnaissance par l'Etat. L'UIA, première université catholique mexicaine créée depuis la Révolution, bien que fondée en 1943, doit ainsi attendre pratiquement quarante ans avant que ses diplômes ne soient validés. C'est en se fondant sur le même type de constat que des étudiants catholiques avaient créé la *société philosophique Jaime Balmes*, en 1909, avant de donner naissance, en 1913, à l'Association catholique de la jeunesse mexicaine (ACJM). Dernier clin d'oeil de l'histoire enfin, l'Université Ibéroaméricaine qui accueille aujourd'hui les archives de l'ACM, avait été imaginée au sein même de cette organisation, puisque dès 1942 les responsables de l'ACM font part au directeur pontifical de leur projet de fonder une université catholique[5].

Cet exemple du contrat de dépôt signé entre l'UIA et l'ACM rejoint donc les réflexions, déjà esquissées dans mon article précédent, sur l'importance de retracer l'historique d'un fonds d'archives. Je pense en effet qu'il est nécessaire d'intégrer cette perspective dans l'analyse -je dirais même volontiers de la mettre en avant, en point de départ- au lieu de la reléguer, comme c'est hélas trop souvent le cas, en annexes sous la rubrique "sources utilisées".

Les filières qui conduisent le chercheur à la découverte d'un fonds d'archives "sauvage"[6] et les négociations qui se trament pour en assurer la conservation et la consultation sont ainsi souvent le reflet des enjeux politiques et sociaux de l'époque, dont on est souvent surpris de retrouver des permanences et des prolongations jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit en effet de réseaux de personnes, d'itinéraires individuels qui, même disparus, constituent un enjeu de mémoire, peuplé de silences contrits ou de silences stratégiques, un mélange de digestion et d'indigestion qui transforme, selon le cas, un événement en épopée héroïque ou en acte d'indiscipline à effacer.

L'histoire des archives de l'ACM et, en particulier, celle d'un de ses organismes fondamentaux ; l'Association catholique de la jeunesse mexicaine (ACJM), en est un cas exemplaire. Dans le cadre de ma thèse, en recherchant les traces écrites de cette association, je me suis retrouvé très vite face à deux fonds d'archives qui couvraient chacun deux périodes bien précises de l'histoire de l'ACJM.

Le premier fonds, organisé par Andrés Barquín y Ruiz et recueilli puis complété par Antonio Ríus Facíus (tous deux anciens membres de l'ACJM), portait sur la période 1913-1930. Le second, entreposé dans les caves de l'Action Catholique Mexicaine, couvrait la période 1929 à nos jours et ne contenait pratiquement aucun document antérieur à 1929.

Cette séparation des deux fonds d'archives n'était pourtant justifiée par aucune raison d'ordre pratique ou géographique. Les archives de la première période (1913-1930) restent entreposées, jusque dans les années cinquante, dans le dernier siège occupé par le comité central de l'association avant 1930, situé à deux rues du nouveau local de l'Action Catholique Mexicaine[7]. Le second fonds, quant à lui, malgré l'abandon dont il a souffert ces dernières années, porte la trace

4. Cette reconnaissance officielle s'est accompagnée, semble-t-il, de subventions et s'est affirmée à partir de 1985. Le tremblement de terre ayant pratiquement détruit les locaux de l'UIA, celle-ci a dû déménager dans les Lomas de Santa Fe (Prolongación Paseo de la Reforma n° 880, 01210 Mexico D.F.) à la sortie de la ville de Mexico sur la route de Toluca, où le gouvernement de Mexico lui a octroyé les terrains.

5. Correspondance avec le directeur pontifical de l'ACM, 1942-1944, archives ACM.

6 J'ai surnommé ces archives "sauvages", pour mieux rendre compte de l'état dans lequel on découvre ces fonds privés, souvent non organisés, empilés en vrac du sol au plafond dans des caisses ou des cartons. S'en suit alors un travail de pré-inventaire par cartons et si possible par liasses de documents (pour le XXème siècle, il s'agit plutôt de chemises cartonnées) en indiquant à chaque fois les bornes chronologiques (souvent les documents sont classés du plus récent au plus vieux) et le contenu approximatif. Ce travail, long et fastidieux, permet en revanche une appréhension unique de l'ensemble du fonds, qui est en soi très parlante.

7. Les deux sièges se trouvent dans le centre historique de la ville de Mexico, respectivement rue Isabel la Católica et rue Motolinia, comme en témoigne l'article de Antonio Rius Facius, "Cómo y por qué de la historia" dans la revue *Juventud Católica* n° 7, époque XI, octobre-novembre 1958, p. 94.

d'une organisation extrêmement rigoureuse dès les années trente avec la volonté de collecter des informations sur toutes les organisations catholiques. L'ACJM et la junte centrale de l'ACM font même preuve d'un goût certain pour les documents d'archives. Ils publient ainsi fréquemment dans leurs revues respectives des fiches biographiques des anciens militants, des lettres, des documents de l'époque et des anciennes photos et ils soutiennent la publication d'une histoire de l'ACJM qui ne portera en fait que sur la première période[8].

Les explications de cette impossible fusion entre les deux fonds d'archives sont donc à chercher du côté des enjeux de la mémoire. Après un certain temps de digestion et d'impératifs diplomatiques délicats, liés au *statut quo* fragile avec l'Etat en 1929, l'Eglise mexicaine se réapproprie peu à peu l'histoire de la défense des libertés religieuses jusqu'à intégrer le conflit armé connu sous le nom de la *Christiade*[9], dans laquelle l'ACJM a été directement impliquée. Cette histoire est peuplée de héros et de martyres, morts pour "Dieu et la Patrie".

Comme je l'avais démontré dans l'article précédent, à cette histoire mise de plus en plus souvent en exergue, s'oppose une histoire passée sous silence, celle de la reconstruction, après plus de vingt années de guerres civiles. Une date commode par la force d'évocation, le traumatisme qu'elle a provoqué, est souvent choisie comme ligne de partage des eaux : l'année 1929, qui symbolise à la fois la fin de la Christiade, la fin des conflits entre clans révolutionnaires et scelle un accord tacite de bon entente entre l'Eglise et l'Etat[10].

Cette vision dichotomique de l'histoire de l'ACJM, qui rejoint celle très répandue de l'histoire de l'Eglise mexicaine, est souvent trompeuse. Elle masque les continuités et les changements antérieurs. Elle permet de faire une histoire héroïque, presque mythique, qui est très représentative de la perception et de l'usage de l'histoire comme outil de commémoration, dont toutes les institutions mexicaines sont très friandes[11]. Elle permet enfin une double stratégie qui, dans le contexte très particulier du *statu quo* de 1929, prendra toute son ampleur. L'Action Catholique peut ainsi s'inscrire dans une tradition, en s'appropriant un passé glorieux, et poser les nouvelles directives de soumission à la hiérarchie, en se démarquant du radicalisme de ce même passé. Vis-à-vis de ses adversaires, elle peut se poser en élément stabilisateur et de contrôle des catholiques en laissant planer le spectre de la lutte armée.

Les enjeux aujourd'hui ne sont plus tout à fait les mêmes. L'Action Catholique Mexicaine, sous sa forme très hiérarchisée et centralisée, semble ainsi n'être plus de mise, laissant libre cours au développement d'organisations de laïques catholiques beaucoup plus autonomes. Le spectre de la lutte armée ne se pose plus dans les mêmes termes -catholiques *versus* révolutionnaires-, les récents événements du Chiapas ne faisant que le confirmer. L'histoire enfin semble pouvoir investir les années 1940-1960, période essentielle pour comprendre la reconstruction de l'Eglise mexicaine. En ce sens, la signature du contrat de dépôt des archives de l'ACM à l'UIA marque un grand pas.

Cependant, il faut tenir compte du poids des héritages et de la force de certaines traditions. Comme je l'avais signalé la dernière fois, j'avais été frappé par la relative indifférence affichée par les universités et les institutions de recherche publiques face à la découverte de ce nouveau fonds d'archives. Je pense en particulier au *Colegio de Mexico*. Avant même de chercher une solution pour la sauvegarde des archives, j'avais repéré dans un numéro de sa revue *Historia Mexicana*, un article de Peter L. Reich qui signalait déjà le peu d'intérêt manifesté par les chercheurs pour l'histoire du

---

8. Antonio Rius Facius, *De Don Porfirio a Plutarco, historia de la ACJM*, Mexico, Ed. JUS, 1958 et *Mejico Cristero, historia de la ACJM 1925-1931*, Mexico, Ed. Patria, 1960.

9. Ce nom a été donné par Jean A. Meyer, pour désigner la guerre civile ayant opposé des groupes de paysans armés aux forces gouvernementales pendant presque trois ans, de 1926 à 1929. Il faisait référence à ces combattants catholiques, baptisés eux-mêmes *cristeros*, leur cri de guerre étant "Vive le Christ-Roi", *La Christiade*, Paris, Ed. Payot, 1975, p. 56.

10. Cette date demande bien évidemment à être nuancée, elle a fait depuis lors l'objet de nombreuses critiques de la part des historiens comme Roberto Blancarte dans son *Historia de la Iglesia católica en Mexico*, Mexico, Ed. FCE, 1992.

11. Ce même type de phénomènes se retrouve dans le culte des héros de l'indépendance et de la révolution entretenu jusqu'à nos jours par les régimes issus de la révolution mexicaine.

catholicisme mexicain contemporain, ceci malgré la présence de nombreux fonds sous-exploités. Peter L. Reich présentait par la suite quatre fonds : celui de la *Biblioteca Conciliar*, celui de *Plutarco Elias Calles*, celui du *Secretariado Social Mexicano* et celui du *Centro de Estudios de Historia Mexicana, Condumex*[12]. Fort de ma nouvelle découverte, j'avais envoyé en écho à cette même revue un article, qui se voulait juste un descriptif du fonds. L'article a été refusé, le motif invoqué étant que cela ne faisait plus partie de leur préoccupation du moment...

Par la suite, chargé par la junte centrale de l'ACM de trouver un centre d'accueil pour leurs archives, je me suis dirigé, entre autres, vers le *Colegio de Mexico*. Malgré de premiers contacts fructueux, qui avaient même débouché sur des réunions avec les responsables de la junte centrale de l'ACM, le Colegio s'est retiré au dernier moment préférant se charger des archives de *Banamex* (une banque publique) qui lui avaient été proposées entre-temps. Ces échecs ne peuvent être imputés évidemment aux seules institutions publiques, les réticences des dirigeants de l'ACM étaient et restent aujourd'hui encore très fortes. Ne pourrait-on pas en dire autant ailleurs ? L'histoire de l'Eglise en France n'est-elle pas encore essentiellement investie par des historiens reconnus et se réclamant d'obédience catholique ?

Par ailleurs, si les stratégies ont en partie changé et si les vieux conflits entre l'Eglise et l'Etat sont en voie d'apaisement, les clivages introduits dans l'histoire de l'Eglise entre une période héroïque mais entachée de radicalisme et donc d'indiscipline vis-à-vis de la hiérarchie et une période plus souterraine, sorte d'"union sacrée" -l'Eglise faisant un seul corps pour la reconstruction- sont loin d'être gommés ou totalement digérés. Preuve en est peut-être le choix des dirigeants de l'ACM de déposer leurs archives à l'UIA. Car il y avait bien choix. Les premiers contacts pris avec l'UIA n'ayant pas débouché sur des propositions concrètes et étant donnée l'urgence de trouver une solution, je m'étais en effet adressé à un autre centre d'archives privé, le *Centro de Estudios de Historia Mexicana, Condumex*. Le directeur de ce centre, Manuel Ramos Medina, est lui-même un ancien élève de l'Université Ibéroaméricaine. De plus, le centre venait d'acquérir le fonds d'archives sur la première période de l'ACJM, sauvegardé par son principal historiographe et défenseur, Antonio Ríus Facíus. Autant d'arguments qui me semblait pouvoir vaincre les réticences des dirigeants de l'ACM.

J'ai pu ainsi rêver un instant réaliser cette fusion entre les deux fonds de l'ACJM qui s'étaient côtoyés sans jamais s'être réunis. Le *Centro de Estudios de Historia Mexicana, Condumex* s'est montré en effet tout de suite très intéressé et a proposé de prendre en charge l'ensemble des opérations de traitement du fonds, rédigeant même les jours suivant un premier projet de contrat.

Cette proposition n'a pas abouti parce qu'entre-temps, l'UIA - par effet de surenchère ?- a proposé à son tour de prendre en charge les archives et a rédigé un contrat de dépôt. Cette dernière solution a eu la préférence des dirigeants de l'ACM.

Cependant, si l'UIA n'avait rien proposé, je me demande encore aujourd'hui si cette fusion entre les deux fonds aurait été possible. Je me rappelle rétrospectivement de la réaction des dirigeants de l'ACM quand je leur avais dit pour les convaincre que le *Centro de Estudios de Historia Mexicana, Condumex*, possédait déjà les archives de Ríus Facíus. Au lieu d'y voir un atout, j'avais senti bien au contraire, sans pouvoir me l'expliquer à l'époque, leur réticence.

Si le rôle de l'historien est très certainement de déconstruire les clivages trop apparents et de savoir jongler entre les différents fonds d'archives pour établir des liens, des continuités moins évidentes, il doit cependant prendre en compte la force symbolique de ces fonds. Quand il se trouve dans ce rôle d'intermédiaire entre donateurs ou déposants et centre d'accueil, il lui faut plus que jamais agir avec prudence. Au lieu de forcer les impossibles rencontres, peser sur les réticences, il doit essayer d'en saisir les enjeux, les décrypter et les utiliser dans son analyse. Plutôt que de chercher à tout prix à centraliser toutes les archives en un seul centre, il privilégiera alors la mise en place de différents pôles d'archives en retraçant à chaque fois l'historique de la constitution des fonds lequel, en soi, est porteur de nombreuses informations.

---

12. Peter L. Reich, "Algunos archivos para el estudio de la historia mexicana en el siglo XX", *Historia Mexicana*, n°117, 1980, pp. 126-133.

Le document "*Plan de organización del archivo de Acción Católica*" du service des archives de l'UIA permet de savoir ce qu'il en est de ce fonds aujourd'hui. Il y est ainsi mentionné qu'en 1993, l'Université a reçu 46 paquets et 458 boîtes d'archives. Un pré-inventaire, réalisé par le département d'histoire, faisait part d'archives aussi bien écrites (lettres, lettres circulaires, revues, journaux...) qu'audio-visuelles (photos, films, bandes magnétiques, etc.) ainsi que des archives comptables. Le fonds est entreposé, dans un premier temps, dans l'ancien réfectoire des employés de l'Université où il commence à être classé par quatre anciennes élèves, dont une en a fait l'objet de sa thèse intitulée *Catàlogo de la folletería de la Acción Católica Mexicana (1921-1978)*[13]. Une première liste de 668 livres et 1061 feuillets a pu être ainsi recensée.
En 1995, une des responsables du département d'histoire, María de Jesús Díaz, a travaillé tout particulièrement sur le fonds d'une militante de l'Union Féminine Catholique Mexicaine (UFCM), Mme Luz Gallegos Aceves, plus connue sous le surnom de *Pirita* (41 boîtes d'archives).
De janvier à avril 1996, un travail plus systématique de repérage de l'ensemble du fonds a été entamé, permettant d'élaborer un plan général de classement (dans le contrat de dépôt initial, l'UIA s'était engagée à classer le fonds dans une période de 8 années, ce qui veut dire qu'il doit être prêt pour le mois de juillet 2001 !).
Le classement du fonds reprend le schéma organisationnel de l'ACM et permet de souligner, à sa seule lecture, ses aspects très centralisés et fédérateurs :

- La première section est consacrée à la Hiérarchie ecclésiastique (Saint-Siège, délégation apostolique, cardinaux, comité épiscopal, évêques, assistants ecclésiastiques). J'avais été en effet frappé par la correspondance très fournie, classée et brochée par liasses de deux ans (1938-1940, 1940-1942, du mois de juin au mois de juin en général) entre les responsables de l'ACM et l'ensemble du corps hiérarchique de l'Eglise mexicaine. Cette correspondance permet de bien rendre compte de la volonté de contrôle et les stratégie de réorganisation de l'Eglise Mexicaine, mais aussi de dresser différents portraits d'évêques et de personnalités ou d'ordres ecclésiastiques influents qui étaient loin d'être unanimes sur la question.
- La section n° 2 rassemble tout ce qui a trait à la junte centrale de l'ACM (lettres circulaires et correspondance interne) et aux différentes commissions créées en son sein (commission administrative, commission d'activités religieuses, d'action sociale, de propagande, d'études et de formation, de spécialisation, de l'enfance).
- Les sections n° 3, 4, 5 et 6 reprennent les quatres branches de l'ACM, appelées aussi "organismes fondamentaux" : l'Union Catholique des Mexicains (UCM, hommes mariés ou de plus 35 ans), l'Union Féminine Catholique Mexicaine (UFCM, femmes mariées ou de plus de 35 ans), la Jeunesse Catholique Féminine Mexicaine (JCFM) et l'Association Catholique de la Jeunesse Mexicaine (ACJM). Tout un travail sur le poids décisif des femmes au sein de l'organisation est encore à faire.
- La section n° 7 est celle des organismes nationaux souvent appelés "organismes confédérés". Cette section est particulièrement intéressante pour saisir les rapports délicats de l'ACM avec des associations catholiques souvent antérieures comme les Chevaliers de Colomb, les congrégations mariales. En effet, si l'ACM bénéficie, dans le contexte de l'après-guerre civile et de la reconstruction, d'une position prédominante et quasi exclusive aux yeux de la hiérarchie catholique, elle se heurtera très fortement, dès le milieu des années cinquante, aux différents mouvements nationaux qui vivent mal leur subordination à l'ACM.
- La section n° 8 et 9 s'attachent plus particulièrement aux assemblées diocésaines et nationales de l'ACM (préparatifs, rapports, correspondance postérieure).
- La section n° 10 rassemble les relations avec les organismes internationaux comme Pax Romana, la Jeunesse Etudiante Catholique Internationale (JECI), la World Assembly of Youth (WAY)... Cette histoire de la mondialisation de certains mouvements avec des stratégies, des

13. L'ACM a en effet édité une multitude de feuillets et brochures dont l'étude reste à faire : on y retrouve par exemple tout l'effort de vulgarisation et de formation à l'intention des sections ouvrières et paysannes.

enjeux, des "professionnels" très spécifiques, reste à faire. La guerre froide est prédominante dans cette affaire et peut conduire à des bouleversements d'alliances au niveau national.
- La section n° 11 regroupe les différentes collections de revue, journaux et coupures de presse.
- La section n° 12 est réservée au fonds de Mme Luz Gallegos Aceves, surnommée "Pirita".

Ce fonds maintenant sauvegardé est ouvert à tous les étudiants mexicains et étrangers, dès la maîtrise. C'est un terrain de recherche exceptionnel non seulement par sa richesse et sa nouveauté mais aussi du point de vue de l'apprentissage des archives, une grande partie du fonds étant encore à classer. Il en effet envisageable d'allier recherche et exploration, analyse et classement, indispensables pour acquérir ce fameux "*Goût des archives*" dont parle si bien Arlette Farge[14] ; le tout dans un cadre infiniment plus agréable -même si moins exotique- que les caves de Serapio Rendon. Avis à tous les amateurs !

14. Arlette FARGE, *Le Goût de l'archive*, Paris, Ed. du Seuil, 1989.